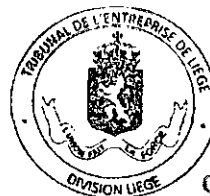


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25120066



27 AOUT 2025

Greffé

N° d'entreprise : **0403 900 278**

Nom

(en entier) : **LE LOGIS SOCIAL DE LIEGE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **RUE DES ALISIERS 12, 4032 CHENEE**

Objet de l'acte : DESIGNATION D'UN PRESIDENT ET D'UN VICE-PRESIDENT

Extrait de la séance de l'Organe d'Administration Extraordinaire du 20 juin 2025

La Directrice-Gérante informe les Administrateurs du fait que Monsieur Roland LEONARD a été présenté comme candidat à sa propre succession. Aucun autre candidat ne se manifeste.

Comme le prévoit le ROI de l'Organe d'Administration, les décisions portant sur une personne se font au scrutin secret sauf si l'Organe d'Administration en décide autrement à l'unanimité.

L'assemblée décide de renoncer au scrutin secret et vote à main levée.

Monsieur Roland LEONARD est élu à l'unanimité Président et prend la présidence à 17h40.

Il remercie d'Organe d'Administration pour sa confiance.

Le Président propose de désigner Monsieur Olivier HAMAL au poste de Vice-Président, une seule candidature ayant été adressée à la Directrice-Gérante.

Monsieur Pierre EYBEN s'interroge sur le fait que Monsieur Olivier HAMAL soit le seul candidat.

Il est expliqué que, jusqu'ici, c'est la seule candidature reçue mais qu'il est loisible à d'autres Administrateurs de se porter candidats et que la désignation se fera à l'issue d'un vote au scrutin secret.

Monsieur Pierre EYBEN se porte candidat au poste de Vice-Président.

Les bulletins de vote sont donc complétés et les candidatures de Messieurs HAMAL et EYBEN y sont proposées. Mesdames Angela CUTILLO et Cécile FIRKET, Administratrices, se présentent en tant que scrutatrices.

Les bulletins de vote sont distribués individuellement (14 bulletins sont distribués) et chacun est invité à venir déposer son bulletin dans l'urne destinée à cet effet.

Madame Stéphanie CHRISTIAENS, Directrice-Gérante et Monsieur Bernard CORNEZ, commissaire SWL procèdent au dépouillement des votes sous l'œil des scrutateurs.

Le résultat, à l'issue du dépouillement est de

- 3 votes pour Monsieur Pierre EYBEN
- 11 votes pour Monsieur Olivier HAMAL

Le Président déclare que Monsieur HAMAL est installé en tant que Vice-Président de l'Organe d'Administration.

Pour la société, la Directrice-Gérante, Stéphanie CHRISTIAENS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).